



## Communiqué de presse

Toulouse, Montpellier, le 27 novembre 2018

### « Les Régions sont prêtes à participer à la réparation du tissu social »

**Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, a signé aux côtés de 11 président.es de Régions, une tribune publiée dans le journal *L'Opinion* ce mardi 27 novembre 2018. Les président.es de Régions appellent le président de la République à prendre des « mesures d'urgences » pour réparer la fracture territoriale et sociale en France.**

Tribune - « Les gilets jaunes, nous les avons rencontrés dans nos Régions. Ce serait une très grave erreur de caricaturer leur révolte en un mouvement extrémiste manipulé par l'ultra droite ou l'ultra gauche. Le mouvement des gilets jaunes est l'expression vivante de la fracture territoriale et sociale dans notre pays. Il exprime la colère de nos concitoyens des territoires péri-urbains et ruraux, contraints de se loger toujours plus loin de leur lieu de travail.

La métropolisation accélérée à l'œuvre depuis une dizaine d'années dans notre pays s'est traduite par un renchérissement du coût du logement qui pousse les classes moyennes vers la périphérie. Un tiers des salariés des métropoles n'habitent pas le territoire urbain. Ce mouvement de fond a augmenté les besoins de déplacements et accentué la fracture entre des élites essentiellement urbaines qui profitent de la mondialisation, et les autres qui, dans les banlieues ou les campagnes, n'en touchent aucun dividende et craignent le déclassement.

Ce mouvement, c'est le cri de ceux qui sont percutés de plein fouet par les variations des prix des carburants, et qui sont stigmatisés en tant qu'automobilistes alors que le parc automobile ne représente pas plus de 15% des émissions de gaz à effet de serre, alors que les bâtiments représentent 40% de la consommation énergétique. C'est la raison pour laquelle tant de nos compatriotes le soutiennent par procuration en posant leur gilet jaune derrière leur pare-brise.

Si l'on nie cette évidence, on se trompe sur les solutions à apporter. Aujourd'hui, il faut d'abord changer de discours, reconnaître la souffrance de nos compatriotes, et pas la nier. Il faut prendre des mesures d'urgence et en premier lieu un moratoire sur la hausse des taxes au 1<sup>er</sup> janvier. Ce premier geste est symbolique. Il ne s'agit pas de renoncer à bâtir une fiscalité écologique, mais d'avoir le courage de prendre le temps de la réécrire d'une manière qui soit socialement plus acceptable, plus transparente et mieux ciblée, au risque de finir exsangue et d'être en incapacité de réformer jusqu'à la fin du mandat.

Les régions font déjà beaucoup en faveur de la transition écologique pour contribuer à réduire les émissions de CO2 liées aux transports. Elles multiplient les services de transport collectif par bus ou par train, en cherchant à en atténuer le coût pour l'utilisateur. Sur les trains régionaux le prix du billet ne représente en moyenne que 10% du coût du transport. Elles financent également le permis de conduire pour les jeunes lycéens ou apprentis. Les régions développent des plans hydrogène visant à l'adaptation à ce nouveau carburant des moteurs des bateaux, des bus et bientôt des trains. Elles distribuent des aides à l'acquisition de véhicules électriques et accompagnent le déploiement des réseaux de bornes de rechargement. Elles ont parfois repris sous leur propre gestion et en prenant de gros risques financiers les liaisons intercity exsangues. Elles expérimentent de nouvelles formes de mobilités partagées en misant sur le collectif et l'intelligence artificielle.

Mais le premier combat, c'est celui du logement qui doit devenir la première urgence publique. Au moment où l'État fait le choix de diminuer les moyens donnés au crédit d'impôt pour la transition énergétique, les régions participent ou initient des plans de réhabilitation énergétique des bâtiments, notamment dans le parc social et pour le logement des jeunes, et attribuent des chèques éco-énergie.

Dans ce contexte, les Régions sont prêtes à participer à la réparation du tissu social.

Elles sont prêtes à renforcer leurs efforts en matière d'efficacité énergétique des logements si l'État revient à une politique ambitieuse, en commençant par les logements sociaux et les parcs privés associés. Au-delà de leurs effets sur l'environnement, ces mesures réduiront la facture logement pour nos concitoyens.

Elles attendent beaucoup de la future loi sur les mobilités, dont la version initiale présentait une ambition élevée et avait fait l'objet de larges concertations territoriales avec l'ensemble des associations d'élus et des partenaires.

Les régions souhaitent que soit affirmé et clarifié leur rôle de chef de file de la mobilité au-delà des seuls transports publics pour pouvoir mettre en œuvre de façon plus générale et efficace des politiques innovantes de transport partagés, de co-voiturage, de véhicules collectifs, reposant sur un système d'information ouvert. Elles pourront promouvoir et faciliter le fret ferroviaire et les formes de transport de marchandise alternatives à la route. Elles pourront accompagner les entreprises dans la mise en place des plans de déplacement de leurs salariés.

Par ailleurs, pour les territoires insulaires, à l'image de la Corse, des dispositifs adaptés à leurs particularités, notamment fiscaux et sociaux, doivent être mis en œuvre dans le cadre du droit à la différenciation.

Enfin, au plan social, les Régions en appellent à l'État, en complément de leur action, pour que soit mis en place un système d'accompagnement des individus les plus modestes et dépourvus de solutions alternatives de mobilité.

Sur ces bases, les Régions seraient prêtes à engager des concertations, sur le terrain, avec ceux qui manifestent leur désarroi et avec l'ensemble des forces vives de leur territoire, pour trouver des solutions et co-construire des réponses adaptées. Le chef de l'État trouverait ainsi dans les Régions des alliées pour relever ensemble le défi de l'avenir de la planète, sans obscurcir celui d'un grand nombre de nos concitoyens. »

**Signée par :**

Hervé Morin (Normandie) - François Bonneau (Centre-Val de Loire) - Valérie Pécresse (Ile-de-France) - Renaud Muselier (Provence-Alpes-Côte d'Azur) - Loïg Chesnais-Girard (Bretagne) - Carole Delga (Occitanie / Pyrénées-Méditerranée) - Marie-Guite Dufay (Bourgogne-Franche-Comté) - Christelle Morançais (Pays de la Loire) - Alain Rousset (Nouvelle Aquitaine) - Jean Rottner (Grand Est) - Gilles Simeoni (Corse) - Laurent Wauquiez (Auvergne-Rhône-Alpes)

■ **Contact presse :**

Laure DUPAU : laure.dupau@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 56 06 - 06 40 93 44 11

**Service presse :** [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : @presseoccitanie